

Compte rendu de l'assemblée générale du 27 septembre 2012

Etaient présents: 2 élèves, 7 membres du personnel de l'établissement, 9 parents et la trésorière du FSE

L'Assemblée générale du Foyer socio-éducatif (FSE) du collège Victor, pour voter la modification des statuts s'est déroulée le jeudi 27 septembre 2012. Merci aux parents, aux élèves, et au personnel du collège qui ont pu y assister.

Une information a été donnée sur:

- le rôle.
- le fonctionnement du FSE.
- son mode de financement par la cotisation des familles et la vente des photos.
- sa participation au financement des diverses activités proposées aux élèves.
- la priorité donnée au financement des clubs hors temps scolaire.
- les raisons qui ont rendu obligatoire la modification des statuts.
- l'état des comptes

Solde compte: 659.36€

Solde livret dépôt: 13028.25

Dans la mesure où les cotisations des parents diminuent régulièrement et les sollicitations du FSE pour financer les activités augmentent, le livret dépôt permet d'alimenter le compte. La somme annuelle transférée sur le compte est d'environ 3000 euros par an.

Lecture des nouveaux statuts a été faite aux membres présents. (doc en annexe)

Les personnels de l'établissement ont eu une copie dans leur boîte mail et les parents présents ont reçu une photocopie remise dès le début de la séance.

Les nouveaux statuts ont été adoptés à l'unanimité.

L'élection du nouveau Conseil d'administration et du bureau aura lieu le 18 octobre 2012 à partir de 13h.

Les familles (enfants et parents) à jour de leur cotisation (chèque de 8€ à l'ordre du FSE) peuvent participer à l'Assemblée et déposer leur candidature.

La date limite de dépôt de candidature pour être élu au conseil d'administration du FSE est le 5 octobre 2012 à 17h.

Mme MARINO mettra une affiche en salle des Personnels pour s'inscrire.

Pour les personnels de l'établissement empêchés d'y assister en raison de leur emploi du temps un vote par procuration a été envisagé.

A la demande des parents, une **note de rappel** sur le FSE a été rédigée et sera déposée dans les casiers professeurs principaux des **nouveaux élèves de 6ème**.

Compte-rendu rédigé par Mme Ramos.